



A.P.L. OUEST INFORMATIONS

BULLETIN REGIONAL HEBDOMADAIRE DE L'AGENCE PRESSE LIBERATION

SOMMAIRE: 20 Oct. N°: 113

- Page: 1 -Rafle anti-FLB en Bretagne;
2 -Brissonneau: Repression syndicale, echec.
3-4-5-Brissonneau (suite)
6 -Nantes: Des femmes contre "histoire d'O"
7 - suite
889 -Chantenay:Diminuer son loyer,c'est possible.
10 -Savenay:
11 -Marche sur l'Espagne;
12 -Pour les droits culturels du peuple breton;
13 -APL aux lecteurs;
14-15 -Le CRIN-Bretagne frappe sur la table;
16-17 -France Portugal:Soldats solidaires des travailleurs;
18 -"Viva Portugal" à Nantes et à la Chapelle sur erdre;
19 -Le comite Larzac doit-il s'auto-dissoudre?
20 -Tele-Cine
21 -Pont de Mindin : Les CRS ne payent pas le peage!
22 -Vite Vite...
23-24 -Dossier:Nantes St Nazaire, capitale de la contestation sociale.
25 -Calendrier.

Le numero 1f50

APL periodique nantes CCCAP 54 70I

Directeur M. Clavel 29 rue jean Jaures 44000 Nantes

Abonnement 12 n°s :15 f.

APL periodique nantes CCCAP 54 70I

TEL. :73 82 48

Reproduction et utilisation entierement libres

①

RAFLE EN BRETAGNE

DERNIERE MINUTE GIB DERNIERE MINUTE GIB DERNIERE MINUTE GIB

Communiqué par le GIB le samedi 18.10.75

Le GIB proteste avec force contre la rafle operee ce matin contre les milieux progressistes bretons, qui à l'heure où nous ecrivons, concerne une quinzaine de militants, en priorité membres du FASAB (Front Autonomiste Socialiste Autogestionnaire Breton). Le GIB appelle l'ensemble des organisations progressistes et revolutionnaires bretonnes et hexagonales à se mobiliser pour exiger la liberation immedaate de tous les Camarades.

GIB

MOBILISONS-NOUS POUR LA LIBERATION

SITUATION LUNDI MATIN (APL)

40 perquisitions et 20 gardes à vue, tel est le bilan apres la rafle faite sur tous les departements bretons.

Parmi les personnes arretees nous relevons;

H. Le Borgne, 30 ans actuaire au credit mutuel de Bretagne, il a reussi à s'enfuir.

R. Le Borgne (sans parente avec le ci-dessus) president du syndicat de promotion et de defense paysanne.

Docteur Gourvès de Landeda conduit en helicoptere (s'il vous plait) dans sa residence d'Quessant

Kerhousse, inspecteur du tresor.

L'abbé Aimé Le Breton, de la mèche lente aurait ete trouvee dans sa sacristie.

2 autres Recteurs des Cotes-du-Nord ont eu leur domicile perquisitionné.

Guy Caro, docteur et conseiller general de Plouguesnat, un des responsable du FASAB a eu de nombreux documents saisis à son domicile de l'Hermitage, il fait une greve de la faim depuis son arrestation.

DES CAMARADES ARRETÉS

BRISSONNEAU : REPRESSION SYNDICALE, ÉCHEC.

BRISSONNEAU suite du Numéro 111 de l'A. P. L.

LE VENDREDI 3 OCTOBRE au soir, on apprenait que ce n'était plus trois délégués mis à pied une semaine, puis ensuite un seul, le délégué syndical CGT.

L'article du numéro 111 est important pour ressituer l'ambiance et les conditions qui ont permis le départ du conflit.

LUNDI 6 OCTOBRE

Réaction immédiate des travailleurs où travaille le militant, qui ont débrayés toute la matinée. En début d'après-midi, réunion d'information de l'ensemble de l'usine,

puis le travail reprend pour tous...

En fin de journée, rencontre avec la direction pour la levée des sanctions.

MARDI 7 OCTOBRE

Analyse des sections syndicales sur la rencontre de la veille. La sanction des 5 jours de mise à pied pouvant déboucher sur une procédure de licenciement.

Le chef du personnel reconnaît qu'il n'avait pas pris connaissance du règlement intérieur qui stipule que 3 jours maxi sont affligés comme sanction d'avertissement.

L'après-midi, une rencontre avec l'inspection du travail et la direction est prévue que cette dernière a annulée du fait de l'arrêt de travail. Les délégués se rendent quand-même à l'inspection du travail.

Les travailleurs font une manif sur la zone, puis encombre la route de Paris symboliquement pendant 10 minutes.

L'inspection du travail convoque la direction qui vient mais refuse de rencontrer la délégation intersyndicale.

L'inspecteur du travail fera donc la navette entre les deux délégations, sans succès.

MERCREDI 8 OCTOBRE,

Grève générale. A partir de ce jour de grève totale et piquet de grève 80% des effectifs de l'usine.

Dans l'après-midi, un C. E. extraordinaire où la direction rappelle les difficultés financières etc...

Les délégués enregistrent, mais ne discutent pas : "Nous transmettons au personnel".

Trois délégations d'une cinquantaine de personnes sont organisées pour informer les autres boîtes de la zone : forme très appréciée des travailleurs. De même, dans l'après-midi, une assignation au tribunal des référés pour le jeudi 9 à 10 h 30 est prononcée (bien sur) contre les délégués syndicaux, motif : entrave à la liberté du travail.

Assignation d'autant plus fausse que nous n'interdisons pas aux gens de rentrer, moyennant qu'ils rentrent à pied. Ce qui permettrait d'instaurer un "débat" en passant parmis les grévistes. On s'amuse comme on peut !!!

JEUDI 9 OCTOBRE,

Riposte des Métallus Nantais.

D'après les dires de la direction, la procédure pourrait être de nouveau envisagée, donc :

- Vendredi 3 elle vient licencier
- Lundi 6 elle ne licencie plus.
- Mardi 7 elle revient licencier
- Mercredi 8 elle ne relicencie plus
- Jeudi 9 elle rerevient licencier...

... Pensez donc qu'il ne fallait rien de tel pour remonter le moral des troupes qui est toujours déterminé, et on peut l'avouer, presque exemplaire par la détermination.

Le débat qui s'est instauré au tribunal des référés met le juge dans l'amaras. Ne pouvant donner sa réponse dans l'immédiat, celle-ci ne devrait être connue que dans la soirée. On attend toujours le résultat, car rien ne nous est encore parvenu officiellement.

L'après-midi de ce jeudi 9 a été marqué par la venue d'une vingtaine de délégations de la métallurgie Nantaise qui ont toutes pris la parole devant les travailleurs BLM après avoir débrayé une heure "contre la répression syndicale".

Ces mêmes délégations ont dû être reçu par la direction qui auparavant a conseillé à tous ces jeunes de quitter l'entreprise, motif : "il y a des délégations qui risquent de tout casser..."

Certains cadres ont dû se rendre en stop en abandonnant leur voiture à l'usine, quelle rigolade !..

Après tout ceci, la direction propose une rencontre en terrain "neutre" afin de permettre le règlement du conflit.

Cette solidarité semble avoir parfaitement influencé la suite des événements.

Un durcissement de la direction aurait pu provoquer une riposte encore plus importante.

VENDREDI 10 OCTOBRE,

Rencontre fixée à 19h 30 le matin pour se terminer dans la nuit de vendredi à samedi à 1h 30 avec 15 suspensions de séances.

La direction faisant le forçing pour enfumer le débat autour de la personne du militant. Les Organisations syndicales ramant à contre courant pour ressituer la discussion dans le contexte du droit syndical en général dans l'entreprise. Trop de faits prouvant si besoin était qu'il s'agissait de revoir tout le "contentieux répression syndicale" dans son ensemble :

- Réintégration du délégué syndical CGT et entr'autre,
- La prise en compte du dépassement du temps délégation. 3500 frs retenu sur la paye des délégués pour le mois de juin. Débrayages pour les accords d'entreprises, 6 semaines de lutte et nous demandions aussi que la reconnaissance de circonstance exceptionnelles des dépassements de temps de délégation à l'avenir.

La direction s'en ai tirée plus ou moins bien en rejetant les responsabilités sur l'encadrement, prenant seulement à son compte les décisions qui concluaient la fin du conflit.

PROTOCOLE SIGNE ENTRE L INTERSYNDICALE ET LA DELEGATION DE LA DIRECTION

(. . .) la direction s'engage à respecter l'exercice des libertes syndicales dans l'entreprise dans les limites de la légalité et des avantages complémentaires acquis chez B L M

L'intersyndicale reconnait que l'encadrement a un role dans l'entreprise et affirme sa volonté de négociation avec celui ci afin de résoudre les problèmes que rencontrent les travailleurs tout en permettant le bon fonctionnement de l'outil de travail.

En consequence la direction décide:

1-d'annuler la procédure de licenciement à l'encontre du délégué syndical M.DOUSSIN (CGT)et de ramener de ce fait la mise à pied à 3 jours conformément au règlement intérieur.

2-de rembourser à raison de 50 % le dépassement des heures de délégation du mois de Juin.

3-d'accorder un temps de délégation supplémentaire aux organisations syndicales en cas de circonstances exceptionnelles.

Les organisations syndicales déclarent que les 3 mesures ci-dessus sont de nature à créer les conditions d'une reprise du travail Lundi 13 Octobre apres avoir tenu une réunion d'information..

Ce constat annule la lettre recommandée envoyée à M.Doussin dans le cadre de la procédure de licenciement.

CARQUEFOU 11 OCTOBRE 1975

CGT CFDT

Le directeur général adjoint

MARTIN GOUSSET

CONCLUSION DE "VENT DE LA ZONE"

L ATTITUDE DE LA DIRECTION

Le contexte général c'est celui de la crise économique. Des entreprises disparaissent, (les moins rentables) d'autres sont absorbées. Au total ce sont les gros trusts qui augmentent leur puissance et profitent de cette conjoncture pour restructurer leurs entreprises. Cela se traduit par des licenciements réels et bidon, des regroupements de production, une déqualification du travail etc.. Autant de mesures qui sont destinées à préparer de plus gros profits, une exploitation plus grande des travailleurs pour l'apres crise.

Pour pouvoir faire passer ces mesures, le pouvoir n'a d'autre solution que d'affaiblir les possibilites de resistance de la classe ouvrière. Il doit donc attaquer les organisations de travailleurs et pratiquer la repression syndicale. Cela se passe au niveau de nombreuses entreprises aussi bien Qu'au niveau politique (emploi des flics etc.

En outre au niveau local, une repression réussie au niveau BLM pouvait créer un précédent dans la métallurgie nantaise. Cela aurait conforté les autres patrons pour intensifier la repression antisindicale et anti ouvrière.

A BRISSONNEAU :

BLM est en plein dans l'analyse faite ci-dessus. Le trust Empain, par l'intermédiaire de Jeumont Schneider est en train de prendre possession de BLM. Il y a donc des chances qu'il y ait des restructurations dans l'entreprise. La répression est effectivement la politique choisie par la direction depuis plusieurs mois. Ceci est d'autant plus nécessaire que la combativité augmente depuis 3 ans chez Brissonneau en liaison avec le travail des sections syndicales. Et la direction a dû lâcher des avantages non négligeables à l'occasion des conflits, notamment pour le renouvellement de l'accord d'entreprise (Mai Juin 1975).

Cette répression syndicale s'est concrétisée par: en Mars, menace de retenir les dépassements des temps de délégation sur la paie des délégués- en Juin, deux jours de mise à pied pour deux délégués syndicaux (CGT CFDT).- en Août, retenue du dépassement du temps de délégation de Juin. (conflit des accords d'entreprise).

Les 5 jours de mise à pied avec l'engagement de la procédure de licenciement à l'encontre du délégué CGT apparaît donc comme un nouveau pas dans l'escalade de la répression syndicale.

La section CFDT a fait cette analyse et pensait qu'il fallait donner un coup d'arrêt très fort de façon à arrêter cette escalade de la répression. La section CGT s'est finalement ralliée à cette position.

La direction a été surprise par l'ampleur et la détermination de la riposte des travailleurs. A partir de ce moment là sa position a été hésitante: un jour elle disait qu'elle entamait la procédure de licenciement, le lendemain elle démentait. En fait on peut se demander si la direction avait au départ réellement l'intention d'aller au licenciement. Quoi qu'il en soit, après le début de la grève il était clair que la direction faisait un chantage "acceptez la mise à pied de 5 jours, et nous abandonnons la procédure de licenciement" de façon à faire admettre l'escalade de la répression. La direction a essuyé là un grave échec et son chantage a échoué. Les travailleurs n'ont pas admis la mise à pied puisqu'ils se sont mis à pied avec le délégué.

La direction a également été impressionnée par la réaction rapide de l'ensemble des métallos de Nantes: avant l'arrivée des délégations des entreprises elle avait fait évacuer les jaunes.-elle avait fait cadenasser presque toutes les issues.-elle avait fait venir les flics dans l'entreprise.-les cadres s'étaient enfermés dans le bâtiment administratif. Enfin sous la pression des délégations la direction a dû proposer une négociation pour le lendemain, au cours de laquelle elle a dû faire marche arrière sur tous les tableaux (licenciement, mise à pied, temps de délégation)

L'échec de la direction est d'autant plus cuisant qu'elle a tenté plusieurs reprises de discréditer les organisations syndicales aux yeux des travailleurs à travers de véritables tracts distribués par la maîtrise à l'ensemble du personnel.

L'action massive des travailleurs a démontré de façon éclatante l'échec de cette manoeuvre Et à l'avenir la direction devra réfléchir deux fois avant d'utiliser la répression.

EN CE MOIS D OCTOBRE 1975 LES TRAVAILLEURS DE BLM ONT DONNE UNE AUTRE DIMENSION A LEUR COMBAT. ILS ONT AGI POUR LA DEFENSE DU DROIT SYNDICAL SANS QUE DERRIERE CETTE LUTTE DES INTERETS PERSONNELS OU FINANCIERS LES POUSSENT. C EST UN DEPASSEMENT DE LA LUTTE ECONOMIQUE A LA LUTTE CONTRE LA REPRESSION EN GENERAL
\$POLITIQUE

EN GUISE D'ÉPILOGUE:

Il était une fois chez Brissonneau un licenciement pour rire. Motif: absence prolongée sans avertissement auprès de la direction. Suite à une enquête et intervention des délégués du personnel il apparait que CE LICENCIEMENT ETAIT UNE ERREUR: L OUVRIER AVAIT ETE CHANGE DE POSTE DANS UN AUTRE ATELIER ET SON ANCIEN CHEF LE COMPTAIT ABSENT. VITE FAIT ON A ENVOYE L ASSISTANTE POUR LUI DIRE QUE C ETAIT UNE ERREUR, qu'il pouvait revenir.

La bureaucratie va bien chez Brissonneau, merci.

(Vent de la Zone)

DES FEMMES CONTRE LE FASCISME

Samedi soir des femmes sont intervenues devant le cinema Le Gaumont à Nantes pour dénoncer "HISTOIRE D'O" et dénoncer les crimes contre les femmes . Et le battage fait autour de ce film.

Nous avons proposé aux spectateurs des anneaux et des fouets que certains ont accueilli avec joie(...) tandis que d'autres nous affirmaient: "Si vous n'aimez pas ça, n'en dégoutez pas les autres", ou bien "apres une journée de boulot, on a bien droit à un peu de rêve-ça nous change de la guerre de 39-45"

Sans commentaires..

Nous avons distribué le tract suivant.

Nous n'en resterons pas là.

O est belle, riche, intelligente; elle plaît- mais il lui manque quelque chose pour plaire encore plus, c'est le fouet.

Elle n'est désirable que si elle souffre
plus on la fait souffrir, plus elle jouit,
plus elle souffre, plus elle est belle et désirable.

Tantôt O a affaire à des propriétaires de beau bétail qu'on met à quatre pattes, bétail sélectionné, marqué, toisé, taté, pris, mis à l'épreuve.

Tantôt O se retrouve dans une basse cour au milieu de femmes en dentelles qui se conduisent comme des poules qui caquètent, se chamaillent, se griffent, mais sans perdre de plumes.

Or connaissez-vous beaucoup de gens qu'on torture et qui n'en gardent pas de traces?

- bien sûr! les bleus, c'est bon pour les prolos; les yeux au beurre noir, pour les femmes d'ivrogne.

- mais O, elle, est d'une autre race: elle évolue avec aisance dans un château du XIème siècle(s'il vous plaît), dans un appartement design(elle n'a pas de ménage à faire), elle a le temps de soigner son corps: des onguents miracle guérissent ses blessures et elle récupère ses forces au cours de repas copieux et raffinés qui lui sont servis.

Et on voudrait nous faire croire que O est la femme libérée qui remporte l'Oscar de l'année de la femme comme le prétendent des hebdomadaires(Elle et L'Express)?

Car O est aussi une occasion pour l'industrie du cinéma d'augmenter ses profits. La publicité est là pour l'y aider: les affiches sur les murs, une chanson à la radio, et 10 pages supplémentaires dans l'Express(un feuilleton de O qui permet de remporter 35% d'augmentation des ventes du journal cette semaine-là.)

O représente encore un double profit pour le gouvernement qui laisse sortir les films "porno"et les taxe ensuite(depuis Emmanuelle du même auteur, le porno est une industrie de grande consommation), qui accepte la pornographie sous prétexte de libéralisation.

Pourtant le porno, c'est le contraire de la liberté: ~~ici~~, l'amour, c'est le maître et l'esclave, le bourreau et la victime.

Le porno, c'est fasciste.

Qui peut prendre plaisir à la torture?

Demandons aux prisonnières du Chili

aux prisonnières d'Espagne

aux prisonnières d'Allemagne de l'Ouest, quels sont les moyens adoptés pour les femmes lorsqu'on les torture. Il faut manquer d'imagination pour se servir du fouet, on a mieux que ça dans les prisons de femmes: cigarettes dans le vagin, souris dans le vagin, viol par des animaux. En Espagne, on torture même les femmes devant leurs enfants.

SI LES FEMMES CHILIENNES NE JOUISSENT PAS, C'EST QU'ELLES N'AIENT PAS ASSEZ LEURS BOURREAUX.

Accepter la moindre souffrance, la moindre humiliation, la moindre oppression infligée par un homme, c'est être complice des tortures, c'est accepter de se trouver un jour devant un tortionnaire fasciste.

Les femmes révoltées sont dangereuses- il faut les ridiculiser et les culpabiliser(tu n'es pas capable de souffrir

La soumission des femmes est nécessaire- il faut les en persuader
" tu es libre de refuser"

La lutte des Femmes est commencée, il faut l'étouffer.

QUI ACCEPTE D'ETRE COMPLICE?

CHANTENAY : LOCATAIRES MÉCONTENTES

MAISONS ANCIENNES ET LOYERS RÉGLEMENTÉS

(Loi du 1er septembre 1948)

Depuis février, dans une maison du bas de Chantenay - quartier bien connu pour l'insalubrité de ses logements - deux locataires payent leur loyer à la Surface Corrigée, les loyers sont tombés respectivement de 250frs et 160frs à 70frs et 60frs... :

Notre propriétaire a recouru à sa justice et à ses huissiers.

Nous avons d'abord reçu un commandement par huissier pour payer dans les 48 heures le loyer demandé par le propriétaire. Comme l'effet de peur escompté n'a point marché (un commandement d'huissier ça impressionne souvent, surtout avec leur vocabulaire incompréhensible), nous avons été convoqués au tribunal : l'un au tribunal d'instance et l'autre en référé.

Au tribunal d'instance : une première conciliation avec 1 juge, qui, n'ayant pas ou peu entendu parler de la loi de 48, s'étonne qu'il existe encore des logements insalubres ! Allons, un juge, ça ne traîne pas dans les bas fonds de Nantes !...

Après cinq-six audiences remises, pour que l'avocat et le juge se mettent au courant, ils arrivent à dénicher que la maison est déclarée sinistrée de guerre, et qu'un arrêt de cour de cassation de Poitiers signifie que la loi de 48 ne s'applique plus à ces maisons. Vu l'état actuel de la maison, on ne voit pas très bien quel sinistre il y a bien pu avoir, mais... il existe un numéro de dossier, et puis... la loi, c'est la loi !

Le locataire devra payer les arriérés de loyer depuis février, plus les frais de justice, plus les frais d'huissier et partir avec un "délai de grâce" de trois mois (c'est gentil !).

L'affaire reprend maintenant devant le même tribunal avec le second locataire : - En effet, le tribunal des référés s'était déclaré incompétent (on ne sait toujours pas pourquoi...).

Même cirque !... Convocation en conciliation, tribunal d'instance et c'est remis à huitaine pour étude du dossier. De toute façon, c'est clair, la conclusion est déjà faite et le locataire jeté à la rue.

La loi permet au proprio de majorer ses loyers dans une proportion de 1 à 3 ou 4 et de tirer un profit annuel pour cette maison insalubre où le service d'hygiène est intervenu deux fois de 2 millions 500 000 Anciens Francs pour un sinistre vieux de 30 ans et bénin (peut-être quelques ardoises ?..).

C'est bien un vol caractérisé, permit par la loi, dont sont uniquement victimes des ouvriers à bas salaires. Faut-il se laisser voler ou occuper les lieux en attendant la suite ?...

9

LA LOI DE 1948

En 1948, une réglementation a été fixée pour établir le montant des loyers à LA SURFACE CORRIGÉE.

Celle-ci est obtenue à partir de la surface réelle de chacune des pièces, affectées de différents coefficients tenant compte :

- de l'importance des pièces (pièce principale, pièce secondaire, débarras) également de l'éclairage, de l'ensoleillement, de la vue. Ainsi, pour un appartement de 53,50m² de surface réelle, on tombe à 45 m² de surface corrigée.

- de l'état général des bâtiments : couverture, enduits, portes et fenêtres, peintures. Dans le même cas, les 45 m² tombent à 32,40 m².

Le prix au m² est fixé nationalement, En 1974 :

- jusqu'à 10 m², 2,60 frs le m²

- au-dessus de 10 m², 1,36 frs le m²

Ce qui explique qu'un loyer de 250 frs fixé par le propriétaire descende à 70 frs.

En 1948, cette loi était applicable à toutes les maisons dont la construction était antérieure à 48. Par la suite, cette loi allant à l'encontre des intérêts des proprios, elle a été modifiée par différents décrets et arrêts de cour de cassation, lui soustrayant ainsi une bonne partie des maisons.

SONT EXCLUES : (bien-sûr les logements construits après 1948)

- Les logements situés dans une commune de moins de 10 000 habitants.

- Dans les communes de plus de 10 000 habitants : les logements ayant salle d'eau et w. c. intérieurs avec bon état général de l'habitation. le proprio est toutefois tenu de faire signer un bail d'AU MOINS 6 ANS résiliable tous les ans par le locataire seulement. Tout bail plus court est illégal.

- Par arrêts de cour de cassation, les logements situés dans les maisons sinistrées de guerre, quelque soit l'importance des dégâts, (un carreau ou une ardoise cassée suffisent).

De plus la loi de 48 donne droit au maintien dans les lieux, c'est à dire que le proprio n'a pas le droit de mettre à la porte les locataires qui payent régulièrement leur loyer. Le locataire peut partir quand il le veut, dans aucun préavis.

Evidemment, les propriétaires qui aiment bien l'argent, d'habitude essaient de tout faire pour que leur maison échappent à cette loi et pour que les locataires ne la connaissent pas...

SAVENAY : RELANCE

Rappelons brièvement les origines de l'affaire de Savenay (cf APL 84 12 Février 1975). Fin 1971, la famille Eon se trouve en difficulté suite à la maladie de son cheptel. La saisie judiciaire est ordonnée par la CANA (coopérative agricole). Elle est empêchée par une centaine de paysans qui obtiennent de la transformer en vente amiable. Un comité de soutien est formé.

Par la suite, un jeune, ne voulant plus être architecte, c'est à dire au service du fric, et recherchant une ferme, s'adresse au comité de soutien. En accord avec la famille Eon, le comité de soutien décide de l'installer "sauvagement" sur les 8 hectares de la famille Eon le 25 Aout 1974, en présence de 250 personnes, pique-nique et construction en commun d'un logement, une baraque en bois sous le hangar agricole. Le comité de soutien s'élargit: ouvriers, employés, etc.. Quelques mois plus tard, en Assemblée Générale, le 24 Novembre 1974, le comité ainsi élargi décide la création d'un GFA (groupement foncier agricole)

APL

-COMITE DE SOUTIEN EON-FOUCAUD APPEL DES PARTS.

Nous rappelons que la ferme est située à Beaulieu, canton de Savenay, elle s'étend sur 8 ha. La terre a été estimée par le comité de soutien à 600 000 frs l'ha. Il faut donc trouver 4,8 millions. Puisque nous avons décidé de fixer la part à 10 000 frs (voir le dossier de l'affaire Eon-Foucaud), il faut donc trouver 480 parts.

A cette assemblée générale nous avons décidé :

- 1- Que chaque personne peut prendre 5 parts maximum.
- 2- Que quelsoit le nombre de parts qu'on prend, chaque personne n'a droit qu'à UNE seule voix.
- 3- Qu'une nouvelle assemblée générale sera convoquée quand les parts seront rentrées.

L'assemblée générale rappelle que les 2 points importants qui motivent le fait que l'on prenne des parts, sont :

- 1. Le soutien contre l'hypothèque et la saisie de la famille EON.
- 2. Le soutien à l'installation et aux projets de Danielle, Cerise et Paul.

Je soussigné : Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Profession..... Décide de prendre.... part(s) de 10.000 AF
 Somme versée en liquide :..... Frs.
 Somme versée en chèque au nom de : Isidore JAGU. CCP/Nantes 227318 U
 Adresse : LA HAIE DA WYLA CHAPELLE LAUNAY. -44260- SAVENAY.

DAVY

LE COMITE DE SOUTIEN EON-FCUCAUD restreint, s'est réuni pour faire le point de la collecte des parts (décision de l'Assemblée Générale du 16 février).

Actuellement, il y a une cinquantaine de parts. Beaucoup d'autres doivent être en cours.

Nous avons décidé de lancer un nouvel appel des parts qui permettrait de rembourser ceux qui ont bien voulu avancer de l'argent provisoirement (pour payer les petits créanciers, la Caisse Rurale, et le Crédit Agricole). Il reste à Payer quelques petits créanciers et la Caisse.

Suite aux problèmes qu'il y a eu entre Paul et Daniëlle-Cerise, les trois exploitants ont décidé que Paul restera sur la ferme et que Daniel et Cerise s'en allaient (en continuant à exploiter leurs terres jusqu'à ce qu'elles en trouvent d'autres).

Le Comité de Soutien restreint fera à nouveau le point sur la collecte des parts, le 28 octobre, et décidera d'une Assemblée Générale.

-o-o-o-o-o-o-C-OOC-C-o-o-o-o-o-

MARCHE SUR L'ESPAGNE

UNE RÉUNION A LIEU CE SOIR
LUNDI 20 OCTOBRE.

PERMANENCE D'INFORMATION
A LA LIBRAIRIE 71
29 RUE JEAN JAURES NANTES

73 82 48

A propos de cette marche:

Prix intéressants à partir de 10 personnes NANTES-HENDAYE-NANTES par S .N.C.F
130,00 Frs. Contacter la permanence d'informations.

(12) POUR LES DROITS CULTURELS
du PEUPLE BRETON (12)

meeting et manifestation
à GUINGAMP - DIM. 26 oct. 14 h.

Départ de Nantes en car : place du Commerce à 9 h.
Réservation : Tél. 76.72.86 - Prix : 20 F A.R.

Le processus de la lutte pour les droits culturels du Peuple Breton est maintenant engagé. Après la journée d'action dans les écoles et lycées le 7 octobre, le meeting et la manifestation de Guingamp doivent marquer une nouvelle étape de la mobilisation qui est aujourd'hui possible et de plus en plus nécessaire.

POURQUOI CETTE MOBILISATION EST-ELLE POSSIBLE ?

- Le Peuple Breton et les jeunes en particulier, commencent à comprendre l'oppression dont ils sont victimes, que l'histoire qu'on leur enseigne est truquée et mensongère, que la culture qu'on leur impose n'est pas la leur, mais celle de la bourgeoisie française. La politique de destruction systématique de la langue bretonne dont ont été victimes des générations de jeunes bretonnants n'est plus considérée comme un mal nécessaire permettant l'intégration dans la "nation française". De plus en plus, les jeunes Bretons la prennent pour ce qu'elle est : un génocide culturel dont les travailleurs, déracinés sur leur sol ou obligés à l'émigration, coupés de leur culture populaire, sont devenus une main-d'oeuvre docile et mobile répondant aux besoins du capitalisme.
- Les organisations culturelles sont également de plus en plus conscientes de la nécessité de mener une lutte unitaire. La déclaration commune du 18 juillet à Brest, ainsi que la plate-forme revendicatrice en sont une manifestation. Cette unité doit se retrouver dans l'action, car aujourd'hui la mobilisation, plus que jamais, est une nécessité.

POURQUOI LA MOBILISATION SUR LE PLAN CULTUREL EST-ELLE NECESSAIRE ?

La "mauvaise volonté" du gouvernement français n'est plus à démontrer : pétitions, voeux des Conseils Municipaux ou Généraux, réclamations plus ou moins serviles d'organisations culturelles. Rien n'y fait.

En fait, la politique de l'Etat français, centraliste, est de retarder sans cesse la satisfaction des revendications culturelles bretonnes afin d'atteindre un point de non retour qui consacrera la disparition de toute culture bretonne et de la langue plus particulièrement.

Il faut donc se mobiliser tant que le breton est encore la langue de centaines de milliers de travailleurs, mais que l'exclusion de l'enseignement, des moyens de culture et de la vie officielle fait régresser tous les jours.

G. I. B. ^{suite} →

REVENDEICATIONS MINIMALES

La plate-forme minimale exige :

- un enseignement de la culture populaire bretonne, de l'histoire, de la géographie, de l'économie bretonne et locale.
- l'enseignement à tous ceux qui le désirent et à tous les niveaux de la langue bretonne et son utilisation comme moyen de culture. Cet enseignement revêt un caractère facultatif en particulier en Haute Bretagne (Pays de Nantes et de Rennes).
- l'utilisation de la radio et de la télévision pour développer la culture bretonne et la connaissance réelle de notre pays.
- une augmentation substantielle des moyens, la création d'une licence de breton, sans lesquelles toute concession serait illusoire.

SIGNIFICATION DE CETTE LUTTE

Cette lutte culturelle rejoint la lutte des travailleurs pour le contrôle de l'économie et de leur avenir. Le droit à une culture propre et une revendication légitime des travailleurs bretons, refusant de s'intégrer dans le monde du système capitaliste dont la logique est la transformation de l'homme en producteur abruti et en consommateur standardisé. Cette signification de la lutte culturelle est ressentie de plus en plus profondément par le peuple et les travailleurs bretons comme un élément essentiel de la lutte pour une société socialiste dont le but est de libérer les travailleurs, de les rendre créateurs et capables de choisir leur mode de vie.

LE GIB APPELLE AU MEETING DE GUINGAMP ORGANISE PAR AR FALZ, SKOL AN EMSAV, KUZUL AR BREZHONEG, BREZHONEG YEZH VEW, EMGLEO BREIZ, BLEUN-BRUG, KENDALC'H

G.I.B. (groupe information bretagne)

L'APL RECHERCHE L'APL : QUELQU'UN
POURRAIT-IL NOUS AIDER A RECONSTITUER LA
COLLECTION COMPLETE DU BULLETIN, EN PARTICU-
LIER DES NUMEROS 0 A 82
MERCI

APL - COMMISSIONS PORTUGAL
ON FAIT LE POINT VENDREDI SOIR

Dans la boîte aux lettres du Groupe
Information Bretagne :

Le C.R.I.N. Bretagne frappe sur la table.

Au cours d'une réunion extraordinaire le 17 Septembre 1975, la Fédération des C.R.I.N. de Bretagne a examiné la prise de position du Comité Economique et Social, au sujet d'une Centrale Nucléaire :

Les membres du C.E.S. non élus par la population, mais composant à plus de 80 pour cent la classe dirigeante en matière d'économie de la Bretagne, se trouvent au coeur du marasme économique de la Bretagne, tirent la sonnette d'alarme par la voix de son président M. Rouyer (P.D.G. de la Banque de Bretagne). Cette panique subite devant une crise qu'ils ont pourtant tous vu se développer depuis longtemps, les pousse à chercher un remède.

Le 18 mars 1975 ils avaient prononcé un OUI... MAIS au projet d'implantation d'une centrale en Bretagne. Le 13 septembre 1975, ils prononcent massivement dans un vote à main levée un OUI FERME ET DEFINITIF par 41 voix contre 3. Ils ont trouvé la solution à la crise : une centrale miraculeusement nucléaire...

M. Fortin, leur rapporteur de la commission d'information sur les problèmes nucléaires a présenté les conclusions suivantes :

"Aucune réponse satisfaisante n'a été donnée aux problèmes des déchets, aux fuites de gaines ainsi qu'aux effets génétiques et biologiques de l'activité nucléaire sur l'homme."

Les membres du comité ont balayé les craintes exprimées par M. Fortin. M. Rouyer, reconnaissant l'existence des dangers du nucléaire, dit froidement : "Faisons confiance aux scientifiques pour trouver des solutions aux problèmes des déchets et contaminations que nous laisserons à nos enfants..."

M. Rouyer fut brillamment soutenu par M. Ducassou (PDG Entreprise de constructions et de travaux publics) pour balayer ce OUI... MAIS. "La Bretagne a trop souffert de ces OUI... MAIS qui lui ont fait manquer dans le passé un développement industriel." M. Ducassou impute ce retard aux marins, ostréiculteurs et agriculteurs. C'est un mensonge. Même quand, de très rares fois, ils imposèrent la légitime protection de leur emploi contre la construction d'une industrie polluante, ils ne sont en rien responsables du désert industriel et économique breton. Ce ne sont pas eux qui détiennent les moyens de production et de décision.

" Grâce à la centrale, la Bretagne va relancer son économie défaillante."

Cet argument a fait les beaux jours du pouvoir et d'E.D.F. alors que face à la "crise pétrolière" ils ont posé aux Français un ultimatum : du nucléaire ou le chaos. Devant cette

alternative, les responsables économiques du pays, ont, dans un bel élan à courte vue, opté pour le nucléaire. Mais aujourd'hui ces arguments ne sont soutenus par E.D.F. qu'avec mauvaise foi tant ils ont été dénoncés, commentés, analysés par les populations, des groupes d'économistes, des experts, des chercheurs. Ce n'est pas le nucléaire qui sauvera la France et encore moins la Bretagne, ce nucléaire qui ne crée pas d'emplois nouveaux, qui engloutit des milliards, qui consomme pour son fonctionnement des milliers de MWh d'énergie et qui par sa pollution pernicieuse et durable rendra désertique des régions agricoles ou de pêche côtière et de tourisme.

Les membres du C.E.S. en prenant cette position ont cru se placer à l'avant-garde du progrès alors qu'aux yeux d'une grande partie de l'opinion publique se déchargeant de leurs responsabilités sur la divine science, ils apparaissent dangeureusement plus soucieux de leurs intérêts que des agressions écologiques qu'ils provoquent. Car, n'était-ce pas l'occasion propice, pour des gens-éclairés-en-matière-d'économie de proposer pour la Bretagne, encore préservée de la surindustrialisation, génératrice de nuisances sociales humaines et écologiques, un développement souhaité par tous : des industries "douces", décentralisées, des sources d'énergie naturelles et diversifiées préservant l'environnement, le tout à la mesure des besoins réels de la Bretagne et clairement définis par les Bretons eux-mêmes.

Que des milliers de personnes s'opposent au programme nucléaire ne les trouble pas.

Que les faibles moyens des anti-nucléaires aient pu mettre en échec les formidables moyens de propagande pro-nucléaire ne les font pas plus réfléchir... Cela prouve de la part de ces hommes une volonté aveugle de maintenir à tout prix leur contrôle du marché du travail au détriment des populations. Le nucléaire est leur dernier moyen d'y parvenir.

Les populations ont exprimé clairement leur ferme opposition à ce projet. Elles ont en effet conduit toutes les municipalités bretonnes concernées à voter NON aux centrales nucléaires.

Les élus s'appuient sur la passivité des gens et l'entretiennent. Or, la passivité du plus grand nombre conduit à la violence individuelle.

Partisan d'une action de masse pacifique, le C.R.I.N. ne pourrait pas toutefois se désolidariser d'une prise de conscience qui conduirait certains à s'opposer par tous les moyens à la construction de centrales nucléaires. C'est pourquoi devant la prise de position du C.E.S. et la volonté réaffirmée du pouvoir d'implanter des centrales nucléaires, les différents C.R.I.N. de Bretagne appellent les populations à s'organiser pour la défense de leur avenir dans une grande lutte populaire.

LA FEDERATION DES C.R.I.N.
DE BRETAGNE.

en France
comme au Portugal

**soldats
solidaires
des
travailleurs**



réunion du
Comité Anti-Militariste

JEUDI 23 Octobre

à 20h30 à la Fraternité Protestante

rue Amiral Duchaffaut

IMP-SPE-

Ce qui se passe au PORTUGAL aujourd'hui ne peut que renforcer notre détermination à préparer la destruction de l'armée bourgeoise. Les Comités Anti-Militaristes ont aujourd'hui comme tâche principale de soutenir l'organisation des soldats dans les casernes et d'assurer la jonction entre tous ceux qui luttent contre l'armée.

A NANTES , le COMITE ANTI-MILITARISTE (C.A.M.) continue ses activités. Voici ce que propose le CAM aux gens désireux d'avoir une activité anti-militariste révolutionnaire:

- OU EN EST LE MOUVEMENT DES COMITES DE SOLDATS EN FRANCE ?
- QUEL SOUTIEN AUX COMITES DE SOLDATS ?
- UN AN DE LUTTES AU C.I.S.S. DE NANTES .

FONTEVRAUD : après le Rassemblement de 6000 personnes les 6 et 7 septembre contre l'extension du camp militaire, la lutte des paysans continue...

-PORTUGAL:

- QU'EST-CE QUE LE M.F.A. ?
- OU EN EST LE MOUVEMENT DES COMITES DE SOLDATS S.U.V. (Soldats unis vaincrons)?
- L' UNITE ENTRE SOLDATS, OUVRIERS, PAYSANS, HABITANTS DES QUARTIERS.
- LE 6• GOUVERNEMENT ?
- QUEL SOUTIEN AU PORTUGAL ?

Le Comité Portugal (LIBRAIRIE 71-29 r. J. JAURES
vous appelle à voir: NANTES)

VIVA PORTUGAL

← Lundi 27 octobre - 20h30 - Salle Vasse

participation
aux frais.
Rue COLBERT

Allez voir ce film, il en vaut la peine. Il couvre à peu près la période qui va du 25 avril 1974 au 11 mars 1975. Rien donc sur les événements des 6 derniers mois. Et pourtant, le film apporte beaucoup pour la compréhension de la situation actuelle car l'accent y est mis, à travers des documents filmés là-bas, sur deux éléments fondamentaux: la naissance du pouvoir populaire et la radicalisation des soldats.

naissance du pouvoir populaire:

avec les premières grèves et occupations (pour l'épuration des chefs fascistes et "à travail égal, salaire égal");
naissance du pouvoir populaire avec l'interview des membres de la commission de travailleurs de l'usine sidérurgique du trust Champalimaud, qui a été nationalisée;
naissance du pouvoir populaire avec l'occupation d'une grande propriété agricole où les paysans plantent le drapeau rouge et s'organisent en Assemblée générale;
naissance du pouvoir populaire avec les travailleurs des banques qui, pour obtenir la nationalisation de la banque Esperito Santo ont, clandestinement, collectivement, amassé des documents prouvant la collusion de la direction de la banque avec les partis réactionnaires;
naissance du pouvoir populaire enfin avec la création d'une clinique du peuple dans un manoir de 40 pièces occupé par tout un village.

et aussi:

radicalisation des soldats:

interviews d'officiers révolutionnaires mais surtout, extraordinaire document filmé par la télévision portugaise, l'attaque ratée de la caserne du R.A.L. 1, le "régiment rouge", lors de la tentative de putsch de Spínola le 11 mars.
Les soldats parachutistes, que les officiers ont amenés assaillir le RAL 1 sous prétexte de combattre des réactionnaires, découvrent que le peuple est là, autour de la caserne, aux cotés du RAL 1, et se révoltent:
" Nos chefs ne sont pas à la hauteur de nous commander".
Ils se mettent en marche ensemble ("le plus gradé est un caporal") pour rejoindre et embrasser ceux qu'on voulait leur faire combattre.

Bien sur, on pourrait dire que l'influence de l'église, de la réaction, sur les paysans du Nord n'est que très rapidement évoquée; on pourrait dire surtout que, d'une part le PC et le PS, d'autre part les organisations révolutionnaires, sont pratiquement absents du film. Mais tel qu'il est, "Viva Portugal" est déjà passionnant à voir et à discuter.

→ ET DIMANCHE 26 OCT. A LA CHAPELLE S/ERDRE
CENTRE AERE - chemin des noisettes - 20H00 - (fléchage depuis l'église)

doit-il S'AUTODISSOUDRE ?

Les seules actions du comité LARZAC, qui ne s'active d'ailleurs que périodiquement, ont été la transmission de l'appel à des manifestations (Larzac, Fontevraud), manifestations extérieures à la région (la fête du Bête ne fut qu'un sursaut) et donc le contenu est mal contrôlé (le niveau politique de ces fêtes depuis le Larzac 73, se dégrade sans cesse). Le comité doit-il continuer à vivre dans ces conditions ? La diffusion d'un film sur le Larzac, ou l'appel à de futurs rassemblements pour le soutien à la lutte du Larzac ou de Fontevraud nous semblent être des perspectives bien étroites et peu dynamisantes.

A l'heure du bilan des actions de l'été (DES LARZAC PARTOUT), il nous apparaît indispensable de définir les buts et les perspectives du comité nantais.

Nous qualifions d'ABSURDE l'attitude qui consisterait à continuer à se battre pour le Larzac et à laisser construire un aéroport à ND des Landes, d'ABSURDE aussi l'attitude consistant à laisser faire encore une fois les propriétaires immobiliers ou fonciers sur notre département (Chaix en Metz) .

Certainement nous faut-il aussi dépasser le mot d'ordre "Droit au travail pour tous" et peut-être parler de "droit à la vie" incluant ainsi les notions de "défense de l'espace", "qualité de la vie", "lutte antinucléaire"....

Ces quelques exemples illustrent la nature du débat qui est indispensable à la redéfinition des buts du comité Larzac. Nous savons que nous ne pouvons rester au seul soutien à la lutte du Larzac et de Fontevraud.

Nous nous interrogeons sur la meilleure solution; devons nous devenir:

- le trait d'union de la lutte des paysans et de celle des ouvriers ?
- le centre de liaison de différentes luttes sur le département ?
- l'organe de liaison des comités de quartier ?

Non seulement le débat est ouvert. Mais pour tous ceux qui se sentent concernés (organisés ou non) par la lutte du Larzac ou les quelques luttes ci-dessus énumérées; il est indispensable que vous veniez en discuter avec nous :

MERCREDI 22 OCTOBRE
20 H 30
57 RUE DES HAUTS PAVES

Il en va de l'existence du comité Larzac mais peut-être aussi de l'avenir de certaines luttes.

Comité Larzac

TELE - - -

(20)

CECILE OU LA RAISON DES FEMMES- Emission d'Eliane Victor, Philippe Jacques et Youri. Suite et fin de cette émission consacrée aux problèmes d'un jeune couple d'aujourd'hui. (22 Octobre TF1 20H35)

SPECIAL BEJART de m. Rouscain et V. Forgery. Pas la représentation d'un spectacle de Béjart, mais un reportage sur l'école qu'il a créée: l'Ecole de Mudra (Ecole internationale au carrefour de tous les pays et de toutes les disciplines). (22 Octobre TF1 21 H 15)

LA VIEILLE DAME INDIGNE film français de René Allio d'après BRECHT. (1964)
À la mort de son mari, une vieille dame se retrouve à la tête d'une petite entreprise. Cette vieille dame s'est toujours sacrifiée aux autres, à son mari, à ses 5 enfants. Un des enfants, Albert, voudrait s'installer chez elle pour profiter de ce qu'a laissé le père. Mais à la surprise et au scandale de la famille, Mme Bertini refuse et avec l'argent provenant de la vente de l'entreprise, part commencer une nouvelle vie à 70 ans... Elle qui a vécu toute une vie de privations et de dévouement, change de décor, choisit ses fréquentations fait ce qu'elle veut au mépris du qu'en dira-t-on. Film original, généreux et intelligent, dans son genre une sorte de plaidoyer pour la femme et le troisième âge. Une actrice stupéfiante de naturel, ylvie. (23 OCT. TF3 20 H 30)

CINE

GEANT film américain de George Stevens. Dans le cadre de la rétrospective James Dean. Rétrospective qui est plus une entreprise commerciale qu'une entreprise sociologique essayant de trouver le lien entre le malaise et la révolte de certains jeunes américains des années 50 et le malaise et la révolte de certains jeunes d'aujourd'hui.

Géant est un adjectif pour qualifier le Texas. Dans les années 30 une jeune bourgeoise de l'Est des Etats Unis (Elizabeth Taylor) épouse un riche éleveur du Texas (Rock Hudson). Entre un mari phallocrate et raciste et une nature hostile, la vie est très dure pour cette jeune femme. Son seul véritable réconfort est la présence de Jett Rink, une espèce de sous-prolétaire (James Dean) employé au ranch. Jett s'éprend de la fille de l'Est, amour sans retour. Il devient riche et puissant en découvrant du pétrole. Ce qui sera sa perte car ancien paria, il n'arrivera jamais à se faire à sa nouvelle vie et ne se remettra jamais de son amour non partagé. De son côté la jeune femme arrivera à transformer progressivement son mari.

GEANT est un document assez fort sur l'Amérique et surtout sur l'image qu'elle s'est donnée au cinéma. Pour l'époque ce film contenait des notations antiracistes (travailleurs mexicains) et féministes assez progressistes. Quant à James Dean, par son style de jeu inclassable, il est bouleversant (LE CLUB 15 H00 et 21 H00)

J. LANDREAU

LE PONT = SA CONTINUE

(21)

La mise en service du pont qui traverse la Loire entre St Nazaire et St Brévin donne lieu à une forte mobilisation des travailleurs. Le 12 Octobre les sections "Nord" et "Sud-Loire" du pcf organisent une manifestation simultanément sur les deux rives. Les participants, qui comptent parmi eux des femmes et des enfants, et sont une centaine se rejoignent au milieu du pont. Le PC refuse le péage et exige la dissolution de la société du Pont avec prise en charge de l'Entretien par le Ministère de l'Equipement.

13 Octobre: le prix de la carte hebdomadaire d'abonnements est rendu public: 13 F 75

13 Octobre: une délégation municipale de St Brévin tente une dernière démarche et souligne QUE LA GRATUITE DES TRANSPORTS COLLECTIFS OUVRIERS N ENTRENERAIT POUR LA SOCIETE D ECONOMIE MIXTE QU UN ABANDON DE 0,90 % des recettes escomptées. La délégation municipale se déclare favorable à un boycott du pont par les populations.

La CFDT de son côté chiffre à 483 % l'augmentation des couts de transports pour les travailleurs habitant St Brévin par rapport au prix du bac. Favorable à la gratuité du passage la CFDT déclare "On paie les autoroutes, on paie les ponts, c'est le retour au Moyen Age".

17 Octobre: HEURTS ENTRE MANIFESTANTS ET FORCES DE L ORDRE. A l'appel de la CGT et de la CFDT, la FEN FO se joignant séparément au mouvement, 1000 manifestants se rendent au poste de péage et tentent de franchir le pont pour rejoindre une autre manifestation organisée elle du côté de St Brévin. Les barrières sont repoussées, 20 gardes mobiles qui gardent le pont se dégagent en tirant des grenades lacrymogenes a tir tendu blessant plusieurs personnes. Débordés, ils se replient et appellent les renforts qui arrivent côté Sud. La mise en service du pont n'est encore prévue que pour le lendemain 6 HO du matin, et le PSU appelle à manifester.

Samedi dès l'ouverture les CRS doivent dégager les manifestants (P PSU) qui contenus au delà des barrières distribuent des tracts font signer une pétition et lancent au dessus de l'estuaire des ballons avec des affiches. A 9 H 30 à l'appel des syndicats et partis de gauche 2000 personnes arrivent en manifestation côté St Nazaire. Présents Caux maire socialiste de St Nazaire, Rocher secrétaire fédéral du PCF etc.... Les forces de l'ordre s'effacent et les manifestants traversent le pont, rejoignent aux deux tiers un cortège parti de St Brévin, puis retournent au poste de péage où ils organisent pendant une demi heure le passage gratuit des automobilistes avant de se disperser en fin de matinée.

La préfecture a fait savoir que les numeros des voitures ayant profité grace à l'action des manifestants du passage gratuit avaient été relevés.

Samedi et Dimanche le nombre des personnes s'étant rendu sur le pont pour voir est évalué à 120 000 personnes.

RENTREE SCOLAIRE : apres un mois de mobilisation des parents d'élève de maternelles, , occupations, manifestations, etc... et même séquestration d'un maire et d'un inspecteur primaire, dans la seule Loire Atlantique 10 postes supplémentaires sont accordés, presque à chaque fois dans des établissements ou des conflits durs ont été menés: Nantes Longchamp, Carquefou-Louis Armand, ST Sebastien-centre, St Herblain Beauregard, Rezé-Chêne Creux, Donges-Casanova, Nantes-Batignolles, Coueron-La Chabossière, St Nazaire Bouletterie, Sevrac.. Les mouvements de parents d'élève ne se contentent pas de ce premier résultat et fixent comme objectif: pas plus de 35 élèves par classe. Les actions continuent : à La Rabotière, par exemple, l'école est occupée pour que soient remplacés trois maitres absents pour maladie.

14 Octobre: Occupation de la chambre de commerce de St Nazaire, apres celle de la mairie, par des travailleurs de la métallurgie nazairienne: la campagne pour obtenir l'embauche aux Chantiers de l'Atlantique de 9 travailleurs de l'ex SEMM continue. Contrairement à l'occupation de la mairie, cette action est à l'initiative commune de la CGT (comme la première fois) et DE LA CFDT. Les syndicats ont élargi l'action aux difficultés d'embauche de 130 mensuels de l'ex SEMM qui ne sont toujours pas reclassés.

13 Octobre: Journée d'information chez COLIN à St Vincent des Landes, en grève depuis le 1^o Octobre contre 6 licenciements. Des artisans maçons solidaires du patron COLIN^{IV} sont allés travailler sur un de ses chantiers, la CFDT est intervenue la dessus aupres du préfet.

14 OCTOBRE L'occupation continue à la COMSIP (Nantes): 73 licenciements sur 170 salariés dans l'Ouest. (automation, génie civil, électricité: la boîte qui compte au total 4400 personnes en licencie 900 au niveau national.

14 OCTOBRE: fin de la grève chez GUILLOUARD à VERTOU. La direction "s'est engagée à traiter le problème des 200F d'augmentation au niveau de toute la société et non au niveau de l'usine de Vertou seule en grève. Deux revendications du personnel de Vertou ont été satisfaites, une demi heure de casse croute rémunérée et comptée en dehors du temps de travail, et divers avantages pour les travailleurs de LUFRA

DOSSIER (suite) = NANTES ET ST-NAZAIRE CAPITALES DE LA CONTESTATION SOCIALE ? - ENQUÊTE DES ASSISTANTES SOCIALES D'ENTREPRISE -

"La région nantaise serait-elle une région particulière, non point parce que ses grèves sont beaucoup plus importantes que partout ailleurs, ce que l'analyse statistique dément, mais parce que ses mouvements sociaux refléteraient des comportements d'un autre âge, notamment un refus de l'univers industriel et de ses conséquences, un attachement incoercible à des formes de vie, à un bonheur agrestes, à tout le moins artisanaux ? (...)"

SONDAGES

En 1974, deux hebdomadaires, le Point et l'Express réunissent statistiques et sondages d'opinion sur "le bonheur des français", et l'indice de satisfaction des habitants des différentes régions. Dans le classement général du Point, les Pays de Loire se situent tous dans la seconde moitié. Si l'on accepte le Maine et Loire, place au 61^o rang (sur 95) LES QUATRE AUTRES DEPARTEMENTS SE REJOignent DANS LE DERNIER QUART... pour ce qui concerne la Loire Atlantique, (75^o sur 95), les classements sont bons et moyens pour la politique culturelle, l'agrement du cadre naturel de vie, l'expansion économique, l'équilibre humain des habitants, ET TRES MAUVAIS DANS CEUX DES EQUIPEMENTS GENERAUX CONCERNANT LA SANTE, L'AIDE SOCIALE, LE LOISIR.

A noter : la Loire Atlantique vient au SECOND RANG, derrière la Haute Savoie, pour le nombre des journaux distribués par foyer.

... En bref, existe un décalage évident et important, entre ce que l'on pourrait appeler les données de la nature qui sont bonnes, et les données de la construction sociale, QUI SONT MEDIOCRES OU MAUVAISES. Cela dans une population avide d'information, de communication, de savoir.

... Pour l'Express (SOFRES), on retrouve des caractéristiques identiques, sauf pour la satisfaction en matière de logement qui situe Nantes dans les quatre premières villes de France. Les indices sont moyens pour les activités culturelles, MAUVAIS POUR LES SALAIRES ET POUR L'EMPLOI.

EMPLOI

On le sait, les Pays de Loire se caractérisent depuis 1968 par UN DOUBLE MOUVEMENT CONTRADICTOIRE :

- haut niveau de croissance de l'emploi global, l'un des plus hauts de France.
- ... et accroissement du chômage.

Des quantités d'offres d'emploi qualifiées restent insatisfaites cependant que des milliers de demandes sont également sans réponse car elles émanent de personnes sans formation professionnelle ou instruites dans des domaines d'activité non manuelles, notamment parmi les femmes et jeunes filles

(26)

SALAIRES

Les statistiques de l'INSEE sur les salaires moyens dans les secteurs privés et semi publics établies pour 1969 montraient que la Loire Atlantique se situait AU DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE ...EN QUEUE DE TOUTES LES REGIONS. QUE DE L'INDUSTRIALISATION (Nord, Est, Bouches du Rhone, Seine-Maritime, Rhone, région parisienne

C'est sans aucun doute sur les conséquences psychologiques de la perception de ces décalages qu'il convient de réfléchir pour comprendre moins les causes objectives-qui sont déjà très importantes-que les comparaisons subjectives des conflits dans les pays de Loire....or l'observation montre qu'il est trop simple de réduire les faits à une lutte entre un patronat homogène et une classe ouvrière elle même homogène...

LE PATRONAT

(... si l'on en croit le préfet Vié les événements de 1968 démontrèrent...la faiblesse des organisations patronales et plus généralement la fragilité des notables, cependant qu'à Paris le scénario des accords de Grenelle mettait à jour des carences, notoires du syndicalisme patronal dans son ensemble.

LES NOUVELLES STRATEGIES PATRONALES:

C'est à n'en pas douter de la prise de conscience de ces faiblesses que naissent presque en même temps le Groupement Interprofessionnel de Loire-Atlantique (GIPLA) intermédiaire de l'ensemble du patronat de Loire Atlantique auprès des pouvoirs publics et l'Association Ouest Atlantique appuyée alors par le Ministère de l'Aménagement du territoire ("philosophie Chaban Delmas etc.)

Il se trouva immédiatement une situation pour démontrer la nécessité de s'employer à fond dans un renouvellement des pratiques et des idéologies. Janvier 1971, grève à l'usine nantaise des Batignolles qui donnait un exemple concret de ce qu'il fallait éviter (ce sont toujours les assistantes sociales d'entreprise rédactrices du dossier qui parlent Note APL): débrayages imprévisibles, occupations de locaux, violences, lock out, grèves, manifestations de solidarité ouvrière, puis grèves régionales, absence de stratégie de la direction locale, interférences des sièges parisiens, manque de solidarité dans le patronat, tout cela déterminant une prolongation de la grève, un pourrissement utilisé par les groupes extrémistes et redoutés même par les Centrales syndicales en passe d'être débordées par le Comité de Lutte animé par la gauche prolétarienne. Un mouvement nettement engagé le 15 Janvier n'entraîne l'ouverture de réelles négociations que le 13 Février, n'aboutit à des propositions acceptables que le 25 Février et à des reprises de travail que le 2 Mars laissant derrière lui toute une région à nouveau traumatisée par un conflit sans doute sectoriel et mineur.

(à suivre)

CALENDRIER

MERCREDI 22 OCT.

Réunion du comité LARZAC - 20 H 30 - 57 rue des hauts pavés-

JEUDI 23 OCT.

Réunion du comité anti militariste (C.A.M.)

20 H 30 à la fraternité protestante- rue Amiral duchaffault-
Voir pages 16 et 17

MERCREDI 22 OCT FRAT.PROT. COMITE PORTUGAL ASSEMBLEE GENERALE

VENREDI 24 OCT.

Réunion de synthèse sur les commissions APF Portugal
20 H 30 - Rue de l'industrie-

DIMANCHE 26 OCT. "VIVA PORTUGAL"

Centre aéré - Chemin des noieries- La Chapelle sur Erdre
20 Heures

LUNDI 27 OCT. "VIVA PORTUGAL"

20 H 30- Salle Vasse - Rue COLbert à Nantes
Voir pages 18

SOUTIEN AUX LUTTES DES PAYSANS TRAVAILLEURS

JE SOUSCRIS LA SOMME DE 50,00 F

OU POUR LA SOMME DE F

Depuis quelques années, le courant PAYSANS-TRAVAILLEURS soulève de nombreux espoirs parmi ceux qui ressentent la nécessité d'affirmer un mouvement de lutte de classe en agriculture.

Le besoin de consolider le mouvement, de le développer, de l'élargir, est urgent ; cela demande des moyens importants.

A cause du combat que nous menons contre le capitalisme, celui-ci abat sa répression sur nos militants.

Le capitalisme ne peut tolérer que nous soutenions les paysans exploités en dénonçant, par des actions, le profit des firmes, des banques ... et la nature, le rôle de la propriété foncière. Le système n'accepte pas non plus que nous refusions la course à la productivité et au profit, en provoquant l'élimination des plus faibles.

- C'est pour répondre aux besoins essentiels du mouvement.
- C'est pour ne pas reculer devant la répression économique et judiciaire que subissent les militants et sympathisants engagés dans les actions,

que les PAYSANS-TRAVAILLEURS lancent cet appel à la solidarité financière.

Chèque à l'ordre de "VENT D'OUEST" B.P. 3315 44033 NANTES CEDEX
(avec mention "Soutien aux paysans condamnés")

Compte CRCAM Nantes Hauts-Pavés n° 0400 731 5000

DOCUMENT AUX LETTRES
PAYSANS TRAVAILLEURS

LE COMITE DE
OU POUR LA

Les paysans travailleurs ont le droit de participer à la gestion de leur pays. Ils ont le droit de décider de leur avenir, de leur production, de leur consommation, de leur culture, de leur éducation, de leur santé, de leur logement, de leur transport, de leur communication, de leur culture, de leur éducation, de leur santé, de leur logement, de leur transport, de leur communication.

Le Comité de Paysans Travailleurs a pour but de défendre les intérêts des paysans travailleurs et de leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs. Le Comité de Paysans Travailleurs a pour but de défendre les intérêts des paysans travailleurs et de leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs.